

3<sup>ème</sup> édition du Festival International du Film  
Al Hoceima, du 18 au 22 novembre 2023 Règlement  
du Festival

**Article 1 :**

Le Festival International du Film est une manifestation à caractère artistique, culturel et promotionnel qui a pour objectifs de :

- favoriser le développement de la production cinématographique nationale et international ;
- contribuer à la diffusion du film réalisé par des cinéastes international ;
- valoriser le travail des professionnels du cinéma national et international ; - créer un cadre de rencontre, de dialogue et d'échange cinématographiques.

**Article 2 :**

Le Festival International du Film est organisé par l'Association Fondation Rif de Culture et du Cinéma.

**Article 3 :**

La troisième édition du Festival international du Film aura lieu à Al Hoceima du 06 au 11 novembre 2023.

**Article 4 :**

**PROGRAMME DU FESTIVAL :**

Le programme du Festival comprend :

- Une section « Compétitions Officielles » comprenant :
  - Une compétition ouverte aux films de long métrage de fiction, en format DCP sous titrés en français ou en anglais.
  - Une commission de présélection choisira 08 films pour la compétition long métrage de fiction ;
- Les films ayant participé dans des festivals internationaux de catégorie A et B, seront sélectionnés d'office à la compétition officielle.
- Une compétition ouverte aux films de court métrage de fiction, en format DCP, sous titrés en français ou en anglais,
  - Une commission de présélection choisira 08 films pour la compétition court métrage de fiction.

Les films ayant participé dans des festivals internationaux de catégorie A et B seront sélectionnés d'office à la compétition officielle.

Les films ayant participé dans des festivals internationaux de catégorie A et B, seront sélectionnés d'office à la compétition officielle.

- Une section « Panorama » réservée à 05 films Egyptiens de long métrage de fiction car le pays d'honneur de cette édition c'est l'Egypte et 4 films marocains long métrage fiction.

- Des activités cinématographiques et culturelles parallèles.

#### Article 5 :

#### SECTIONS DU FESTIVAL :

##### I- Compétitions officielles :

La section compétitive du Festival comprend deux compétitions :

##### 1- Compétition long métrage de fiction :

Pour participer à la compétition officielle de la 3ème édition du Festival International du Film, les films de long métrage de fiction devront être d'une durée supérieure ou égale à 80 minutes, projetables en DCP.

Les films de long métrage de fiction seront officiellement candidats à la présélection seront réceptionnés par le secrétariat du Festival, avant le 10 octobre 2023. Cette fiche technique devra être accompagnée des documents suivants :

- Un synopsis du film en arabe, en français et en anglais ;
- Tout matériel de promotion (affiches, photos du film, photos du réalisateur, press-book, bande annonce...)  
;
- Une biofilmographie du réalisateur ;
- Une fiche technique du film indiquant le nom du producteur, du scénariste, du directeur de photo, de l'ingénieur du son, du monteur, du compositeur de la musique originale, du 1er et 2ème rôle féminin, et du 1er et 2ème rôle masculin ;
- Les coordonnées de la production.

##### 2- Compétition court métrage de fiction:

Pour participer à la sélection officielle de la 3ème édition du Festival International du Film, les films de court métrage de fiction devront être d'une durée supérieure à 5 minutes et inférieure à 30 minutes, projetables en DCP.

Les films de court métrage seront officiellement candidats à la présélection seront réceptionnés par le secrétariat du Festival, avant le 10 octobre 2023.

Ce formulaire devra être accompagné des documents suivants :

- Un synopsis du film en arabe, en français et en anglais ;
- Tout matériel de promotion (affiches, photos du film, photos du réalisateur, press-book...)  
;
- Une biofilmographie du réalisateur ;
- Une fiche technique du film indiquant le nom du producteur et du scénariste, du directeur de photo, de l'ingénieur du son, du monteur, du compositeur de la musique originale ;
- Les coordonnées de la production.

#### Article 6 :

Les films du Festival seront officiellement candidats, seront réceptionnés par le secrétariat du Festival. Ce formulaire rempli constitue l'acceptation du Règlement du Festival.

Les copies de films doivent être déposées au Secrétariat du Festival avant le 10 octobre 2023. Elles doivent être en version originale et en format DCP.

Les films retenus pour participer au Festival doivent être sous-titrés en français ou en anglais. Le sous-titrage en arabe ou/et français est exigé si des dialogues du film sont en langue amazighe.

Les jours, espaces et heures de projection des films du Festival sont décidés par le Comité d'organisation du Festival et seront communiqués aux participants au plus tard début du mois d'octobre.

Les projections des films du Festival seront suivies immédiatement par des débats avec leurs auteurs dans la salle de leurs projections.

#### Article 7 :

Pendant la durée du Festival, tous les films participants ne peuvent être projetés dans la ville d'Al Hoceima en dehors des séances arrêtées dans le programme du Festival.

Aucun de ces films ne peut être retiré de la programmation.

#### Article 8 :

##### JURYS DU FESTIVAL :

Pour les compétitions du Festival, le comité d'organisation du FNF désigne des jurys composés de personnalités de cinéma :

A- Le jury de la compétition long métrage de fiction est composé de cinq membres ;

B- Le jury de la compétition court métrage de fiction est composé de trois membres ;

Ne peuvent faire partie des jurys quiconque ayant pris part, ou étant concerné par toute production ou distribution ou exploitation de tout film en compétition.

Les deux jurys attribuent les prix prévus à l'article 9 du présent Règlement.

#### Article 9 :

##### PALMARES DU FESTIVAL :

Les prix du Festival sont répartis comme suit :

Compétition long métrage de fiction :

1. Le Grand Prix du Festival Long Métrage 40.000 DH
2. Prix du réalisateur 20 000
3. Prix du 1er rôle Masculin 10.000 DH
4. Prix du 1er rôle féminin 10.000 DH
5. Prix du son 10.000 DH
6. Prix du montage 10.000 DH
7. Prix de la musique originale 10.000 DH
8. Prix Spécial du jury 20.000 DH
9. Le Grand Prix du Festival Court Métrage 20.000 DH

10. Prix du Réalisateur 10 000 DH

11. Prix Spécial du jury 10.000 DH

Des mentions peuvent être décernées par les jurys du Festival.

Les palmarès des deux compétitions (compétition long métrage de fiction, compétition court métrage de fiction) ne peuvent comporter qu'un seul prix ex aequo, celui dénommé Prix Spécial du jury. Ce prix ne peut être attribué à plus de deux films.

**Article 10 :**

Le Comité d'organisation du FIFH se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus par le présent Règlement.

**Article 11 :**

La participation à la vingt-troisième édition du Festival International du Film implique l'acceptation totale du présent Règlement.

**Les prix des gagnants seront payés deux mois après la fin du festival international du film à Alhoceima**

[La Présidente et la Coordinatrice du Festival](#) Contacts

:

Tél : 00212 73 58 00 63

Tél : 00212 74 74 12 13

E-mail : [festival.filmalhoceima@gmail.com](mailto:festival.filmalhoceima@gmail.com)

Site web: [www.fifah.info](http://www.fifah.info)